

Contexte :

Au sud ouest de l'Europe,
sur une planète ne pouvant continuer à « nourrir » notre
population, exponentielle, migrante, et localement vieillissante,
avec une mondialisation financière peu Solidaire,

le coût de la « **dépendance** » et de la précarité,
financé par le contribuable
ou des prélèvements fiscaux
(asphyxiants l'entrepreneuriat),
contraint l'état ou collectivités territoriales
à des **changements** fondamentaux alors,

Comment un écocitoyen
peut-il **positivement** contribuer
à l'amélioration de ces nouveaux
impératifs ?

Constat local sur bientôt ½ Millions d 'habitants en P.O.

(voir rapport Budget du département66 plus précis):

- Allocations Personnalisées d'Autonomies : 24 241 000 €,
- Coût Bénéficiaires en établissement. :
de 1 640 000 € vers 1 820 000 €
- En 2014, le département comptait 10 000 personnes
percevaient l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)

(En France , voir ces synthèses : des [échos](#), ou de l'[IRDS](#))

Ces réalités fédèrent, entre autre :
une « Silver économie, » dont :

- HEPAD,
- Développement d'entreprises
à la personne,
- Une concertation dans la
« désinstitutionnalisation »
qui reste à *organiser*.

Des « traçabilités » **quantitatives** sont
communiquées aux structures qui transfèrent
à « l'État providence »
ou au département solidaire.

Mais,
peu de contrôles ou retours **Qualitatifs**
sur le « **quotidien** »
de plus de **8 millions**
de bénéficiaires
en France !

(et avant de devenir usagers du sanitaire, parfois.)

Les lois 2002 et 2005 placent
l'utilisateur
au centre du dispositif !

Mais, quel que soit les modes de prise en charge,
les différents organismes tutélaires, mériteraient
plus de visibilité « terrains »,
en regard de ces prestations de services
d'accompagnement à domicile.

Combien d'allocataires
de PCH, APA,.....
sont ils « suivis »
qualitativement,
afin de mieux **ADAPTER**
l'accompagnement de la personne à
son projet de vie,
et dans le respect de l'éthique du
« **care** » ?

Respectueux **de la vie privé de la personne**,
Acteur, parmi 11 millions d 'aidants, je suggère :

Comme le D M P qui mutualise les données
« médical » de chaque patient,

Le ***Dossier Social à Partager et sécurisé***
composé des observations quotidiennes du « cahier de
Transmission ou de liaison » des **aidants ou**
professionnels,

offrant par ces synthèses, un quotidien
répondant mieux aux **besoins** du bénéficiaire.

Par *mutualisations*, des « Analyses globales »
assureront alors des **préconisations**
bénéfiques à Tous.

Résultats :

- Une meilleure qualité de l'accompagnement de la personne.
- L'assurance d'une meilleure transmission des *mémoires* de nos anciens, isolés, pour nos enfants.
- Fin de la *non traitance*.
- Optimisation du coût de prise en charge par un **partenariat public privé plus proche de l'Humain.**

Moyen : Formulaire en ligne facile à compléter et dans le respect du RGPD.



VOUS ÊTES BÉNÉFICIAIRE ?

PRESTATAIRE DE SERVICES OU AIDANTS ?

UNE STRUCTURE ?

QUELLE FORMULE ?

AIDE

« PRES.EN 1' »

L'efficacité d'un Dossier Social Partagé

"Restez facilement en contact avec vos proches"

La nouvelle application qui permet de **centraliser observations et "tâches au quotidien."**

De petits clics pour une meilleure synthèse du **projet de vie de la personne.**

- avec FacilTime, la fin des cahiers de liaison « oubliés » voir AuSud.net